

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n° 03/2018

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT

Conseillers en exercice : 23
Présents : 16
Excusés : 7
Pouvoirs : 4
Votants : 20

SÉANCE DU 29 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 29 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 22 mars 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Adjoints,

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Hélène GARDET, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Eric ROMAN, Virginie CHABERT, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Jean-François PIOVESANA, Nathalie d'ESQUERMES, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Pierre BRANCATO, Claudine NAVARRO qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Jean-Pierre MAURIN, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Hélène GARDET, Olivia LEVINGSTON qui a donné pouvoir à Laurence MARGAILLAN, Théodore PAPPALO, Aline ZANI qui a donné pouvoir à Nathalie d'ESQUERMES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le compte administratif fait apparaître :

1. un excédent de fonctionnement de : 2.305.075,68 €
2. un déficit d'investissement de : 1.756.568,48 €

Constatant le besoin de couverture du déficit d'investissement reporté, ainsi que le solde négatif de 76 013,13 € des reports à nouveau, il propose d'affecter un montant de 1.832.581,61€ au besoin de financement d'investissement (article R 1068) et d'inscrire en résultat reporté de la section de fonctionnement un montant de 472 494,07 € (article R 002) tel que proposé dans le tableau ci-dessous.

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A – <u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	761.959,75 €
B – RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1.543.115,93 €
C – RESULTAT A AFFECTER	
= A + B (hors restes à réaliser)	2 305.075,68 €
(Si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D – SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	
D 001 (besoin de financement)	1.756.568,48 €
R 002 (excédent de financement)	
E – SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	76.013,13 €
Excédent de financement	
BESOIN DE FINANCEMENT F	= D + E 1.832.581,61 €
AFFECTATION = C = G + H	2.305.075,68 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	1.832.581,61 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002	472.494,07 €
DEFICIT REPORTE D 002	

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE l'affectation du résultat telle que proposée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été

Effectuées le

Et la délibération expédiée à la

Sous-préfecture le

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Emmanuel DELMOTTE



13 AVR. 2018

13 AVR. 2018